

18 avr 2017 -19:02

Réaction du SPF Sécurité sociale - Les inspecteurs sociaux contrôlent la nuit et le week-end !

Faisant suite à la déclaration faite au cours du weekend de Pâques par Monsieur De Backer, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude sociale, dans les médias au sujet des heures de contrôle des services d'inspection, le SPF Sécurité sociale souhaite réagir. Le Secrétaire d'Etat laisse entendre que les inspecteurs sociaux contrôlent essentiellement pendant les heures de bureau.

L'Inspection sociale du SPF Sécurité sociale n'est pas concernée par cette déclaration. En effet, ce service s'est spécialisé dans la lutte contre la fraude sociale.

L'Inspection sociale vise en priorité à combattre des phénomènes de fraude qui hypothèquent gravement notre système de sécurité sociale, à savoir :

- le travail au noir ;
- l'occupation de travailleurs illégaux ;
- la traite des êtres humains (et plus particulièrement l'exploitation de travailleurs) ;
- le dumping social (c'est-à-dire le détachement frauduleux de travailleurs étrangers).

Pour effectuer ce type de missions, l'Inspection sociale est amenée à devoir procéder à de nombreux contrôles en soirée ou au cours des week-ends. Ces contrôles sont souvent effectués dans le cadre de dossiers judiciaires.

Si nécessaire, l'Inspection sociale fait appel pour ces contrôles à d'autres services d'Inspection relevant de la compétence d'autres départements.

A titre indicatif, l'Inspection sociale a procédé, au cours de l'année 2016, à plus de 20.000 heures de contrôles effectuées la nuit ou durant les week-ends.

Il semblait utile au SPF Sécurité sociale d'apporter cette précision qui démontre à suffisance que les inspecteurs de l'Inspection sociale ne limitent pas leurs activités aux seules heures de bureau.

Contact

Gerrit Van de Mosselaer | responsable du service Communication du SPF Sécurité sociale
0473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be